


AVERTISSEMENT



Ce contrat a pour objet de définir et de préciser les modalités de location d'un meublé de tourisme entre le propriétaire ou le gestionnaire du meublé et le locataire.

En aucun cas, le Comité Départemental du Tourisme Haute Bretagne Ile-et-Vilaine ne pourra être tenu responsable, en cas d'utilisation détournée, des informations mentionnées dans le contrat.